



SOMMAIRE

SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Sécheresse

- Etat des ressources en eau et premières mesures de restriction d'utilisation de l'eau.
- Tensions agricoles et politiques autour des usages de l'eau autour des cas de Doñana et du transfert Tage-Segura.
- Le ministère de la Transition écologique propose une révision des plans de sécheresse pour certains bassins hydrographiques.
- Face à la pression du secteur agricole et dans un contexte électoral, le gouvernement annonce des mesures d'aide aux agriculteurs face à la sécheresse et un plan d'investissement pour augmenter la ressource en eau.

ACTUALITÉS AGRICOLES PAR SECTEUR

Grandes cultures

Huile d'olive

Filière apicole

Filière ovine

ACTUALITÉS AGRICOLES ET PÊCHE LIÉES A L'UKRAINE

Espagne

- Retour sur les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre l'inflation.

Portugal

- Trois mois après l'Espagne, le Portugal prend des mesures pour limiter la hausse des prix, avec une baisse de la TVA et des aides directes aux ménages modestes.

COMMERCE EXTÉRIEUR

ACTUALITÉS AGRICOLES ET PÊCHE LIÉES A LA CRISE SANITAIRE



Après quelques mois d'interruption, voici un nouveau numéro de « Nouvelles d'Espagne et du Portugal », porté par l'équipe – en grande partie renouvelée – du pôle agriculture et pêche du SER de Madrid en lien avec le SE de Lisbonne. L'actualité de la péninsule en termes agricole et agroalimentaire, est riche et marquée au premier chef par les conséquences économiques de l'invasion de l'Ukraine, avec ses répercussions d'un bout à l'autre de la chaîne de production alimentaire. A ces difficultés viennent à présent s'ajouter les conséquences du long épisode de sécheresse subi depuis plusieurs mois et qui peut interroger sur l'avenir d'un modèle agricole certes performant, mais soumis à des fragilités de plus en plus évidentes au fur et à mesure que se succèdent les épisodes climatiques extrêmes.

📍 SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Sécheresse

Etat des ressources en eau : premières mesures pour lutter contre la sécheresse. Le déficit de pluie qui dure depuis plus d'un an et les températures élevées engendrent un déficit historique des niveaux d'eau stockée dans les 1200 barrages espagnols, qui constituent habituellement la base de la ressource en eau pour l'agriculture. Selon l'agence nationale de météorologie (AEMET), le mois d'avril 2023 a été le plus sec et le plus chaud depuis le début des séries de données en 1980, avec des précipitations mensuelles de 18,3 mm (contre 64,3 mm en moyenne sur la période 1980-2010) et des températures qui ont pu atteindre les 38,8°C en Andalousie. De ce fait, les réserves espagnoles en eau s'élevaient mi-mai 2023 à 47,7% de la capacité totale, soit une diminution de 4,91% par rapport à celles de la même semaine de l'année 2022 et de 30,46% par rapport à la moyenne des dix dernières années (2012-2022). Le niveau des réserves n'est cependant pas uniforme sur tout le territoire espagnol (Galice : 75,6%, Castille Leon : 65,9%, Catalogne : 39,6% et Andalousie : 27,2%). Alors que la situation s'aggrave particulièrement en Catalogne depuis le début de l'année, les autorités régionales ont adopté depuis début mars, un « plan d'urgence contre la sécheresse »,

qui impose des restrictions d'eau. A ce stade, 495 communes, représentant plus de 6M d'habitants, sont concernées par des restrictions, qui se traduisent par une limitation de la consommation d'eau potable à 230L/habitant et une réduction de la consommation de 15% dans l'industrie et de 40% dans le secteur agricole.

Fortes tensions autour des ressources en eaux dans le parc naturel de Doñana, en Andalousie. Le Parlement andalou examinera après les élections régionales une proposition de loi qui étendrait la surface de terres agricoles irriguées dans la couronne nord du parc naturel de Doñana (dans la province de Huelva en Andalousie), réserve de biosphère et patrimoine mondial de l'UNESCO. Les nappes phréatiques qui alimentent le parc sont utilisées pour irriguer les cultures environnantes, notamment les cultures de fruits rouges, à travers des puits légaux mais aussi un certain nombre de puits creusés illégalement. Alors que la Cour de Justice de l'Union Européenne a déjà condamné l'Espagne en 2021 pour ne pas avoir pris soin des aquifères de Doñana, les députés du Parti Populaire (PP, conservateur) et Vox (extrême-droite) au Parlement andalou ont voté le 12 avril en faveur du lancement de l'examen d'une loi fortement contestée. Cette dernière prévoit de transformer environ 750 hectares de surfaces réglementées pour la sylviculture et pour les cultures en sec en terres irrigables, ce qui permettrait à des centaines d'agriculteurs de

revendiquer des droits pour l'irrigation. Le gouvernement régional se défend face aux critiques en expliquant que les eaux de surface seraient les seules utilisées, mais la ministre de la Transition écologique, Teresa Ribera, a affirmé qu'il n'y avait pas d'eau pour plus d'irrigation, et que la mesure conduirait à mettre en concurrence les agriculteurs légaux avec les agriculteurs illégaux. De plus, l'utilisation d'eau de surface empêcherait les nappes phréatiques du parc naturel de se reconstituer, augmentant le stress hydrique de Doñana. De son côté, la Commission européenne a menacé de demander aux tribunaux d'imposer des sanctions en cas de non-respect de la sentence de 2021.

Les politiques espagnols se sont également emparés du sujet, sur fond de contexte électoral (élections régionales et municipales du 28 mai). Lors d'un déplacement à Huelva, le président socialiste (PSOE) du gouvernement Pedro Sanchez a durement critiqué la décision du parlement andalou, en affirmant que le PP mettait en péril un patrimoine séculaire, et a appelé à un retour en arrière. De son côté, le PP accuse le gouvernement socialiste d'hypocrisie et de n'avoir rien fait pour protéger le parc naturel, alors que le PSOE a gouverné l'Andalousie pendant plusieurs décennies. Le chef de l'opposition Alberto Nuñez Feijóo ménage son soutien au président de la région d'Andalousie du PP, tout en souhaitant ne pas laisser apparaître les thèmes environnementaux comme une prérogative du PSOE et de ses alliés.

Recours des régions d'Andalousie, de Murcie et de Valence contre la diminution des volumes d'eau transférés du Tage au Segura. Les régions d'Andalousie, Murcie et de Valence ont présenté, séparément, un recours contre le décret adopté le 24 janvier dernier par le gouvernement instaurant, dans le cadre de la nouvelle planification hydrologique 2023-2027, un débit écologique – ou volume d'eau minimum qu'un fleuve doit toujours maintenir pour le préserver d'un point de vue environnemental – pour le fleuve Tage. En 2023, ce débit écologique devrait passer de 6 à 7m³ par seconde; en 2026 à 8m³ et en 2027 à 8,6m³. Une mesure qui ne sera pas sans conséquence sur les quantités d'eau transférées depuis le Tage vers le

fleuve Segura depuis la fin des années 1970, permettant d'irriguer les régions agricoles de Murcie, d'Alicante (région de Valence) et d'Almería (région d'Andalousie), d'où l'opposition de ces dernières à cette mesure. D'un autre côté, la région de Castilla-La Mancha, où prend sa source le Tage, s'est opposée aux recours et a demandé au gouvernement de ne pas attendre une année avant de réduire les volumes d'eau transférés. Enfin, à la mi-mai, le Tribunal Suprême espagnol a rejeté le recours de la Communauté valencienne.

Le ministère de la Transition écologique (MITECO) s'engage dans la révision et l'actualisation de ses Plans Spéciaux Sécheresse (PSE). Dans cette perspective, les confédérations hydrographiques (équivalent français des agences de l'eau) ont soumis les nouvelles versions (les actuelles datent de 2007) à la consultation du public pour trois mois (avril, mai et juin). Cette actualisation s'inscrit dans la continuité de l'approbation en janvier 2023 des nouveaux plans hydrologiques de bassin établis pour la période 2022-2027. Les PSE contiennent trois éléments essentiels sur lesquels se concentrent principalement les améliorations envisagées :

- 1) Un système d'indicateurs hydrométéorologiques qui permet d'évaluer objectivement la situation naturelle en ce qui concerne les sécheresses prolongées et les pénuries conjoncturelles qui rendent difficile la satisfaction des demandes en eau (publications mensuelles sur le site du MITECO).
- 2) Des actions de gestion à court terme et des mesures d'atténuation des effets de la sécheresse et de la pénurie dans les différents territoires.
- 3) La coordination des plans d'urgence des systèmes d'approvisionnement urbains, que les autorités locales doivent établir et réviser afin de garantir l'approvisionnement même en cas de pénurie.

Face à la situation de sécheresse, le gouvernement a annoncé des mesures pour aider le secteur agricole. Après la tenue de la *Mesa de la Sequía*, table ronde rassemblant l'administration du MAPA et du MITECO, les communautés autonomes et les organisations professionnelles agricoles pour

échanger sur la sécheresse, le ministre Luis Planas a porté à Bruxelles certaines revendications. Il a notamment demandé à la Commission européenne l'utilisation de la réserve agricole d'urgence et des fonds FEADER non exécutés pour répondre à la situation, et a souhaité une flexibilisation de la PAC et un paiement anticipé des aides, à un pourcentage supérieur à celui autorisé dans le règlement. Le 11 mai, en réponse aux demandes de mise en place de mesures plus ambitieuses face à l'aggravation de la situation, un décret-royal a été présenté, prévoyant une série de mesures, pour un montant total de 2,2Mds€, dont une grande partie (784M€) est destinée au secteur agricole, qui est le plus touché. Parmi les mesures annoncées, on retrouve des aides directes aux agriculteurs : 355M€ seront attribués à l'élevage, 5M€ à l'apiculture et 276M€ seront destinés à un fonds agricole qui pourra être mobilisé pour les productions végétales les plus touchées en fonction de l'évolution de la situation. Les annonces prévoient aussi une augmentation des taux de subvention par l'Etat des primes d'assurance agricole (jusqu'à 70% au lieu de 50%) pour les lignes d'assurances qui prévoient une couverture contre la sécheresse. On retrouve également des mesures fiscales, comme l'exonération de taxe foncière pour les propriétaires ayant subi une réduction du rendement net des activités agricoles de 20 ou 30% selon les cas et l'exonération du paiement de l'IRPF (impôt sur les revenus) et de l'impôt sur les sociétés pour les aides reçues au titre des éco-régimes. Enfin, la période de demande des aides de la PAC est prolongée jusqu'au 30 juin et la mise en place du *cuaderno digital de explotación* (registre numérique des traitements phytosanitaires et de l'usage de fertilisants par parcelle) est repoussée jusqu'au 1^{er} janvier 2024 ou 2025 selon la taille de l'exploitation.

Le gouvernement prévoit aussi des mesures pour augmenter la ressource en eau, pour un montant de 1,4Md€. Le gouvernement a annoncé vouloir augmenter la part de l'eau recyclée dans la consommation urbaine, passant de 10% actuellement à 20% à horizon 2027. Il a aussi annoncé la construction de nouvelles usines de dessalement en Catalogne, à Malaga et à Almeria (664M€) et avoir donné l'autorisation à la société

d'Etat ACUAMED pour lancer les travaux de construction de nouvelles usines de dessalement alimentées par des parcs solaires, pour un montant de 600 M€ approuvé dans le cadre de sa convention en gestion directe.

ACTUALITÉS AGRICOLES PAR SECTEUR

Grandes cultures - céréales

La situation est particulièrement critique pour les céréales en raison de la sécheresse. Un rapport de l'organisation syndicale agricole COAG du 11 mai annonce des pertes irréversibles pour 5 Mha de cultures céréalières en sec. Le rapport déclare que les cultures de blé et d'orge sont considérées comme pratiquement perdues dans les régions d'Andalousie, d'Estrémadure, de Castilla-y-Léon, de Castilla-La Mancha, de Murcie, d'Aragon, de Madrid et de Catalogne. En effet, au manque d'eau se sont ajoutées les températures élevées, qui ont provoqué une épiaison précoce des céréales, ce qui ne permettra pas la récolte. Par ailleurs, les semis de printemps sont aussi largement compromis par la sécheresse et certains producteurs ont dû renoncer à semer du maïs ou du riz du fait du manque d'eau. Cette situation risque d'augmenter la dépendance espagnole aux céréales importées, notamment depuis la France. Pendant la campagne 2021-2022, la consommation intérieure de l'Espagne était de 39Mt, dont 16Mt étaient importées. Ce volume pourrait passer à 26Mt cette année selon Coopératives Agro-alimentaires.

Baisse des prix des céréales en raison de l'affluence de produits importés. Après avoir atteint des niveaux historiques après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les prix des céréales ont entamé une décrue qui se poursuit actuellement. Depuis le pic en mai 2022, le blé dur a perdu 25% de sa valeur, le blé tendre 34%, l'orge 24% et le maïs 27%. Le prolongement de l'initiative de céréales de la mer Noire a causé l'arrivée sur le marché espagnol d'une offre de céréales abondante (l'Espagne est le deuxième destinataire mondial des céréales passant par le corridor),

entrant sans droits de douane et sans quotas, ce qui fait pression à la baisse sur les cours des céréales. La demande de céréales a également baissé en Espagne du fait de la réduction du cheptel, impliquant une baisse supplémentaire des prix. Ceux-ci sont aujourd'hui inférieurs aux coûts de production, ce qui ajoute à la profonde crise que traversent les producteurs de céréales espagnols.

Huile d'olive

Les mauvaises conditions climatiques (sécheresse, fortes chaleurs et gelées au printemps 2022) ont mené à une diminution de la récolte d'olives en Espagne de près de 50% sur l'exercice 2022-2023 par rapport à l'exercice précédent. Selon les dernières données du MAPA, la production d'huile d'olive s'élève à 660 600 tonnes pour la saison 2022-2023 qui s'achève, contre 1,48M de tonnes pendant la campagne 2021-2022. Les stocks d'huile d'olive sont également en diminution (670 000 tonnes en mars 2023 contre 1,2Mt au même mois de 2022), ce qui fait planer la menace d'un manque d'approvisionnement pour l'année prochaine. Cette perte aura également un impact sur le marché mondial, l'Espagne étant le premier producteur d'huile d'olive.

La forte diminution dans la production d'huile d'olive a aussi un impact sur la hausse des prix. Les chiffres du Bulletin hebdomadaire du ministère de l'Agriculture pour la semaine du 1^{er} au 7 mai 2023 indiquent que l'huile d'olive vierge extra a vu son prix augmenter de 64,1% par rapport à la même semaine de l'exercice précédent et l'huile d'olive vierge a connu une augmentation de 61,2%. La forte inflation connue par les produits oléicoles a d'ailleurs conduit le gouvernement espagnol à réduire la TVA leur étant appliquée, qui est passé temporairement de 10 à 5% en début d'année 2023.

Les agriculteurs du secteur craignent la hausse des fraudes en réponse à la mauvaise récolte. Les coopératives agroalimentaires craignent une hausse des ventes d'huile frelatée ou frauduleuse due à la baisse de la production d'huile d'olive cette année et demandent plus de contrôles au gouvernement. 17 marques avaient été retirées du marché en avril, étant donnés les soupçons d'ajout

d'huile lampante, impropre à la consommation, à l'huile alimentaire. De même, la marque *La Andaluza*, qui commercialisait un mélange d'huile d'olive et de tournesol, a été retirée des rayons de supermarchés après les plaintes de plusieurs organisations agricoles, qui l'accusaient de faire baisser les prix et de tromper les consommateurs. Dans le même temps, le gouvernement et les communautés autonomes ont mis en place un guide pour lutter contre les fraudes dans l'huile d'olive, qui offre des conseils pour aider à programmer et à mettre en œuvre les inspections.

Filière apicole

Le secteur apicole espagnol alerte sur sa situation « dramatique ». Les apiculteurs manifestent depuis le début de l'année pour protester contre les difficultés que traverse le secteur et réclamer des mesures d'aide au gouvernement. La sécheresse que connaît l'Espagne, tout comme les températures élevées ont provoqué une diminution considérable de la production. Selon l'organisation COAG, elle ne devrait même pas atteindre 15% de la production normale. Les récoltes de miel de romarin et de thym sont quasiment perdues, du fait de l'absence de végétation. A cela s'ajoutent les problèmes sanitaires, en particulier liés au varroa, et les attaques de prédateurs, comme le frelon asiatique, qui ont détruit jusqu'à un tiers des ruches dans certaines régions. Enfin, en plus de ces difficultés environnementales, l'augmentation des coûts de production liée à l'invasion de l'Ukraine et l'importation de miels en provenance de pays tiers (dont près de la moitié est constituée de miels frauduleux, comme l'a souligné un rapport de la Commission européenne du 23 mars 2023) contribuent également à la situation tendue du secteur. Les apiculteurs réclament au gouvernement espagnol des aides directes, ainsi que la modification des règles d'étiquetage des miels, pour mieux faire apparaître la provenance du miel.

Le ministre de l'Agriculture espagnol Luis Planas a annoncé des mesures d'aide aux apiculteurs. Face aux difficultés que traverse le secteur, le ministre a pris la parole en mars pour proposer des solutions aux apiculteurs. Il a annoncé une aide

exceptionnelle de 5M€ au secteur apicole. Cette mesure a été concrétisée dans le décret 4/2023 du 11 mai, qui prévoit des aides selon la taille de l'exploitation: l'exploitant recevra 825€ si l'exploitation compte de 150 à 450 ruches, 1650€ si elle compte de 451 à 1000 ruches et 2200€ au-delà de ce seuil. Le secteur apicole considère que les montants prévus ne sont pas suffisants et réclame l'inclusion de tous les apiculteurs – et pas seulement des apiculteurs professionnels transhumants – dans le plan d'aide. Par ailleurs, certaines communautés autonomes ont annoncé des aides spécifiques pour les apiculteurs, comme la région d'Estrémadure (2,7M€).

D'un autre côté, Luis Planas s'est fait l'écho des revendications des apiculteurs, en demandant à la Commission européenne d'inclure dans la Directive « petit-déjeuner » une proposition pour réviser l'étiquetage et, lorsque plusieurs miels sont mélangés, indiquer clairement l'origine et le pourcentage de chacun dans le mélange. Si la Commission a bien proposé l'inclusion de l'origine des miels, elle ne fait pas mention aux différents pourcentages, ce qui a provoqué la colère des apiculteurs espagnols.

Filière ovine

L'épidémie de clavelée persiste en Espagne. Après avoir disparu du pays depuis 1968, une nouvelle résurgence de l'épidémie a été détectée le 22 septembre 2022. Au mois de mai 2023, 30 foyers avaient été recensés, dont 17 en Castilla-la-Mancha et 13 en Andalousie. Quatre d'entre eux sont encore actifs, dans la communauté autonome de Castilla-la-Mancha, le dernier foyer ayant été détecté le 17 mai. L'épidémie a causé l'abattage de près de 50 000 ovins. Castilla-la-Mancha a levé en avril les restrictions de déplacements pour les élevages ovins, excepté pour les régions d'élevage qui sont encore affectées par la maladie.

Pour soutenir les éleveurs touchés par la maladie, les communautés autonomes concernées, tout comme le gouvernement central, ont mis en place des aides. En Andalousie, le conseil régional d'agriculture, pêche, eau et développement rural a annoncé des aides de 1,3 millions d'euros, qui pouvaient être sollicitées en mars, et qui sont accordées (i) en fonction des coûts dus à l'immobilisation des bêtes (ii) ou des coûts induits

par l'abattage de bêtes (pour éviter la propagation de la maladie). Plus précisément, les subventions s'élèvent à 60 centimes par animal et par jour d'immobilisation, à 10 euros par m³ de fumier détruit et à 43 centimes par kilo d'aliments détruits. Par ailleurs, le gouvernement central prévoit de transférer aux deux communautés autonomes touchées un montant de 2 millions d'euros, entre les exercices 2023 et 2024.

ACTUALITÉS AGRICOLES ET PÊCHE LIÉES A L'UKRAINE

La fin de l'année 2022 a été marquée en Espagne par la publication au Bulletin officiel le 28 décembre du décret 20/2022 constituant le troisième paquet de mesures destinées « à compenser les effets de la guerre en Ukraine », qui prolonge certaines dispositions antérieures et met en place de nouvelles mesures destinées à lutter contre l'inflation.

Mesures de réponse aux conséquences économiques et sociales de la guerre en Ukraine en Espagne: modification de la disposition de remise à la pompe des carburants. Le décret du 28 décembre a modifié la mesure de remise à la pompe de 20 centimes par litre pour tous les usagers, mise en place par le premier paquet de mesures de mars 2022 pour compenser l'augmentation des prix des carburants. La remise à la pompe est prolongée uniquement pour des usages professionnels (art. 24). Sont donc notamment concernés, à partir du 1^{er} janvier 2023, les transporteurs routiers, les taxis et les agriculteurs. Pour les agriculteurs (y compris dans les secteurs de l'horticulture, l'élevage et la sylviculture), la remise prendra la forme d'un remboursement partiel de la taxe sur les hydrocarbures.

Mesures de réponse aux conséquences économiques et sociales de la guerre en Ukraine en Espagne: nouvelles mesures de lutte contre l'inflation. Le décret du 28 décembre 2022

contient des mesures additionnelles pour limiter l'augmentation des coûts liée à l'invasion de l'Ukraine. En premier lieu, afin d'atténuer la hausse des denrées alimentaires, le gouvernement a mis en place, pour une liste d'aliments de base, une baisse de la TVA, qui est passée de 4% à 0% pour 4 mois à partir du 1^{er} janvier 2023 (avec une prolongation possible de deux mois en fonction de l'évolution de l'inflation). De plus, les pâtes et les huiles ont vu la TVA qui leur est appliquée passer de 10% à 5% (art. 72). Une deuxième mesure, plus générale, prévoit l'octroi d'un chèque d'une valeur de 200€ (art. 74), versé aux ménages les plus modestes (revenus annuels en 2022 inférieurs à 27 000€ et patrimoine hors résidence principale inférieur à 75 000€ au 31 décembre 2022) hors bénéficiaires d'autres prestations de base. Afin de limiter le risque de non-recours, le gouvernement a mis en place un formulaire électronique pour solliciter l'aide. Les demandes ont été présentées du 15 février au 31 mars, pour un versement intervenant dans les trois mois suivant la demande. En termes de nombre de demandeurs, si le gouvernement tablait initialement sur 4,2 millions de foyers, le nombre de dossiers déposés au 31 mars atteignait seulement 2,8 millions de personnes. Enfin, une mesure destinée spécifiquement aux agriculteurs prévoit une enveloppe de 300 millions d'euros pour compenser la hausse des fertilisants (art. 30). La subvention maximale s'élève à 22€/ha pour les terres non irriguées et à 55€/ha pour les terres irriguées, avec une limite de 300ha maximum par bénéficiaire. Plus de 234 000 agriculteurs ont reçu cette aide en avril.

L'inflation des produits alimentaires continue à ralentir en avril en Espagne, à +12,9 % sur un an, après +16,5% en mars. Les chiffres de l'IPC publiés par l'institut national des statistiques (INE) indiquent une inflation à +4,1% en glissement annuel en avril 2023, contre +3,3% en mars et 6,0% en février. Le ralentissement de l'inflation sur les deux derniers mois est en partie dû à un effet de base, puisque le mois de mars 2022 a été marqué par le début du conflit en Ukraine et une forte hausse des prix (+9,8% sur un an, soit l'inflation la plus élevée depuis mai 1985 en Espagne), notamment ceux de l'énergie et des carburants. L'inflation des denrées alimentaires reste élevée,

mais commence à ralentir, s'établissant à +12,9% en avril sur un an, après +16,5% en mars et +16,6% en février. Cette évolution des prix des denrées alimentaires est liée à la baisse des prix des légumes et à une augmentation des prix des viandes, œufs, fromages qui est moins élevée qu'aux mêmes dates l'an passé.

Par ailleurs, selon les dernières prévisions de la Banque d'Espagne de mars 2023, l'inflation des denrées alimentaires n'a pas encore atteint son pic, et devrait s'établir à 12,2% en moyenne sur l'année 2023, alors que les précédentes projections de l'institution, en décembre 2022, prévoyaient une inflation alimentaire à 7,8% en moyenne. L'inflation des produits alimentaires devrait ensuite être de 4,6% en 2024, pour finalement atteindre 2,9% en 2025.

La forte augmentation des prix a causé des changements dans la composition du panier de courses des ménages espagnols. Selon un rapport de Kantar Worldpanel du 29 mars 2023, les ménages consomment moins et des produits plus économiques. Les produits qui connaissent la plus forte baisse dans leur consommation en 2022 par rapport à 2021 sont les produits carnés, les produits de la mer et les fruits et légumes frais. Au contraire, le pain, les pâtes ou le riz voient leur consommation s'accroître.

Au Portugal, l'inflation continue à ralentir pour le sixième mois consécutif et atteint +5,7% en avril sur un an selon les chiffres de l'Institut national des statistiques (INE), après +7,4% en mars. L'INE indique également que l'inflation des produits alimentaires non transformés atteignait +14,1% en avril (contre +19,3% en mars).

Selon les dernières données de prévision de l'IPC par la Banque du Portugal, l'inflation devrait diminuer pour atteindre 5,5% en 2023, 3,2% en 2024 et enfin 2,1% en 2025.

Le Portugal met en place de nouvelles mesures pour lutter contre l'inflation. Le ministre des Finances Fernando Medina a annoncé le 24 mars une liste de dispositions, effectives à partir d'avril, pour aider les familles face à la hausse des prix. Trois mois après une mesure similaire en Espagne, le gouvernement a mis en place, pour 6 mois à compter du 1^{er} avril (avec une évaluation de la

mesure trois mois après son application), une TVA à 0% sur une liste de 46 aliments. De plus, le gouvernement a annoncé une augmentation de 15% de la prime repas pour les employés de l'administration publique, ainsi qu'une augmentation de 1% des salaires de la fonction publique. Enfin, une aide directe mensuelle de 30 euros sera mise en place pour les foyers vulnérables, à laquelle s'ajoutera une aide de 15 euros supplémentaires par enfant. Le gouvernement prévoit qu'un million de familles bénéficiera de cette aide. Le coût de ces mesures se décompose comme suit : 410 millions d'euros pour la baisse de la TVA, 250 millions pour l'augmentation de la prime repas, 195 millions pour l'augmentation des salaires et 580 millions pour l'aide directe aux familles vulnérables. Certaines analyses sont d'ores et déjà disponibles afin d'évaluer l'impact de ces mesures sur les prix : selon DECO/Proteste, une organisation de consommateurs, si la plupart des produits ont vu leur prix baisser après la réduction de la TVA, huit produits essentiels (yaourt, pain, thon, certains fruits) se sont quant à eux renchérés.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les exportations espagnoles de fruits et légumes frais poursuivent leur chute en 2023. Les premières estimations pour le premier trimestre 2023 confirment la tendance de l'année 2022. D'après les données des douanes espagnoles, les exportations se sont situées à 2,1Mt en janvier et février, soit 13,5% de moins en comparaison avec les mêmes mois de l'année précédente. En 2022, les exportations espagnoles s'étaient établies à 12Mt, soit -10,4% par rapport à l'année précédente, pour un montant de près de 16Md€. Les exportations de fruits ont diminué de 13% en volume en 2022 par rapport à 2021, les produits les plus affectés étant les pêches (-24%), les nectarines (-20%) et les fraises (-12%). En valeur, les exportations se sont situées à 8,8Md€ (-3% par rapport à l'année précédente). Du côté des légumes frais, les exportations ont chuté de 7% en volume par rapport à 2021 mais le secteur a réalisé un chiffre d'affaires de 7Md€ en progression de 7%. La laitue (-12%), les poivrons (-7%), les tomates (-5%)

et les choux (-7%) sont les denrées les plus touchées en termes de baisse de quantité exportées.

Cette baisse dans les exportations est en grande partie liée aux aléas climatiques : les gelées du printemps 2022 ont particulièrement affecté les régions de Catalogne et d'Aragon, où se concentre la production de fruits à noyaux, et la sécheresse et les températures élevées ont affecté la production de légumes des régions du Sud de l'Espagne. Pour le début d'année 2023, les températures élevées sont elles aussi responsables de la baisse de la production. La situation ne devrait pas s'améliorer, étant donnée la sécheresse que traverse actuellement le pays.

ACTUALITÉS RELATIVES AUX CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE

Plan de relance espagnol : deuxième enveloppe d'aides destinée à moderniser les systèmes d'irrigation de La Rioja. Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, par l'intermédiaire de la société publique d'infrastructures agraires (SEIASA), a annoncé, le 30 mars dernier, l'allocation de 24,7M€ millions d'euros (hors TVA), provenant des fonds du Plan de relance espagnol (PNRR), destinés à la modernisation des systèmes d'irrigation de la région de La Rioja (qui viennent s'ajouter aux 11M€, poursuivant ces mêmes objectifs, accordés en janvier dernier à cette région du nord de l'Espagne). Les bénéficiaires de ces deux enveloppes sont estimés à 7 450 irrigants cultivant une surface de 13 870 hectares. Ces montants constituent une petite partie des 900 M€ qui seront financés jusqu'en 2026 pour la modernisation de l'irrigation sur fonds nationaux auxquels s'ajoutent les financements européens et les investissements privés des communautés d'irrigants, pour un total de 2,1 Md€.

Nouvelle enveloppe d'aides du Plan de relance destinée au secteur agroalimentaire. Alors que le secteur agroalimentaire et pêche est d'une

importance économique et sociale majeure en Espagne (11 % du PIB et plus de 2,6 M d'emplois), Luis Planas a annoncé le 28 mars dernier l'adoption au deuxième trimestre 2023 d'une deuxième enveloppe (300M€ venant s'ajouter à celle adoptée fin janvier 2023 dotée de 510M€) provenant du Plan espagnol de relance destinée à la transformation numérique du secteur agroalimentaire.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Cyril Forget

Service Économique Régional de Madrid

Rédacteurs :

Jean-Baptiste Fauré, Alvaro Espino, Aura Gonzalez Arizaleta

Pour s'abonner :

espagne@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo :

Photo de la page de garde par [Ismael](#) sous licence

[CC BY 2.0](#)